

La vérité doit être enfin faite sur l'engagement français au Rwanda

Hélène Dumas, Etienne Smith

Le Monde, 12 septembre 2011

La visite du président rwandais Paul Kagame en France ne manquera pas de réveiller les polémiques récurrentes liées à l'histoire du génocide des Tutsi de 1994. Entre positions dogmatiques et logiques accusatrices, le rôle de l'armée française au Rwanda fait débat depuis dix-sept ans.

Dans le concert des controverses, les plaidoyers de certains officiers français, dont celui du général Didier Tauzin, ancien chef de corps du 3^e RPIMA, envoyé au Rwanda à deux reprises entre 1993 et 1994, s'arrogeant le monopole de la défense de l'honneur de la France, éclipsent des récits d'expériences militaires bien différents. Au Rwanda aussi, certains témoignages nuancent une vision trop souvent inquisitoriale de l'engagement français entre 1990 et 1994. C'est en partant de ces voix que nous souhaiterions poser à nouveaux frais le débat.

Jeune parachutiste du 3^e RPIMA, Michael D. venait de fêter ses 18 ans lorsqu'il fut envoyé au Rwanda dans le cadre de l'opération "Amaryllis" en avril 1994. Il ne s'en est jamais remis. Des images traumatiques et des remords le hantent depuis : « *Le gars - je pense que c'était un Tutsi - il vous regarde et, putain, vous l'avez laissé se faire massacrer. (...) On les*

a laissé crever! C'est tout ce sentiment de culpabilité, de pas avoir fait... Ça me bouffe, ça me tue, ça me ronge de l'intérieur et ça me suit tout le temps. » Ayant survécu à quatre tentatives de suicide, il vit avec le Rwanda tous les jours et « *ce ne sera jamais fini* », ajoute-t-il. On est donc loin, très loin, du témoignage du général Didier Tauzin. Alors que le jeune soldat regrette de les « *avoir laissé crever* », le récit du général Tauzin, saturé de bonne conscience, n'exprime jamais de compassion pour les victimes du génocide.

Au contraire, lui qui a pris les rênes de l'armée rwandaise en mars 1993 rend même un hommage appuyé à ses frères d'armes rwandais dont certains ont pourtant été condamnés pour génocide devant la justice pénale internationale. Son seul regret : avoir perdu sa guerre.

L'histoire de Yann S. est un autre témoignage de l'étendue de ce traumatisme. En juillet, ce jeune homme a été l'acteur principal d'un fait divers dans la banlieue de Caen. En état d'ébriété, ayant revêtu son uniforme de parachutiste et muni d'une serpette, il s'est jeté sur une voisine, menaçant de la tuer, puis en a assailli une seconde en criant : « *Je vais vous égorger*

comme au Rwanda! » Dans sa plaidoirie, son avocat a invoqué les séquences du Rwanda, « *avec des scènes de guerre traumatisantes. Sa vie est fracassée* ».

Ces quelques fragments de vies brisées ont peine à se faire entendre dans le contentieux franco-rwandais. Ils rappellent que, au bout de la chaîne de commandement française, des hommes ont été confrontés à une violence inouïe, celle d'un génocide.

Au-delà de cette souffrance, ces récits témoignent de réalités plus complexes que les lectures manichéennes des défenseurs à tout prix de l'armée française ou des jusqu'au-boutistes de l'accusation de complicité de la France dans le génocide. Au Rwanda aussi, certaines paroles contredisent ces logiques binaires. Charles, témoin de l'arrivée des militaires français en juin 1994, livre par exemple un récit circonstancié de la façon dont ces derniers se sont fait manipuler par les autorités locales responsables du génocide. Le bourgmestre de la localité a envoyé ses miliciens tirer des coups de feu sur la colline où se trouvaient des rescapés, tout en prétendant aux militaires français qu'il s'agissait de tirs du Front patriotique rwandais (partisans de Paul Kagame). Pris entre des instructions de neutralité impossible et les manipulations sur le terrain de leurs interlocuteurs rwandais organisant le génocide, beaucoup de militaires du rang ont malgré tout sauvé des Tutsi. Cette conduite honorable, rapportée par des témoins hutu comme tutsi, et qui mérite d'être connue en France comme au Rwanda, n'exclut pas des comportements criminels dénoncés dans d'autres témoi-

gnages. Marie-Jeanne M., rescapée du génocide à Nyarushishi, témoigne de ses viols à répétition par des militaires français de l'opération "Turquoise", tant à l'intérieur qu'aux alentours du camp. Son récit indique un mode opératoire récurrent et des pratiques fréquentes. Là encore, on est loin, très loin du témoignage du général Didier Tauzin à propos de Nyarushishi : « *Dix sept-ans après, je vois toujours cette foule de gosses affamés, guenilleux aux pieds nus et puant de saleté, se ruer en riant à l'assaut de la colline. (...) Un bain de foule, de chaleur humaine, de rires d'enfants sautillants, de mains qui se serrent... Que du bonheur! (...) A cet instant-là, je suis heureux, immensément heureux!* »

Entre le lyrisme satisfait du général Tauzin et la souffrance d'un simple soldat, Michael D., les voix de l'armée française sont multiples. Beaucoup d'entre nous connaissons dans notre entourage des « *anciens du Rwanda* » qui n'ont, à ce jour, pas encore témoigné. La mission d'information parlementaire française de 1998, malgré ses qualités, n'a pas entendu les récits de ces hommes du rang.

Espérons que les historiens sauront y prêter attention. Espérons aussi qu'un jour, au Rwanda, d'anciens militaires français qui ont véritablement défendu l'honneur de la France seront invités à une commémoration du génocide aux côtés des rescapés. Une véritable réconciliation franco-rwandaise passera par la reconnaissance du courage des anonymes, aux antipodes du bellicisme et de la hargne de certains haut-gradés ou de la lâcheté des politiques responsables des ambiguïtés françaises au Rwanda.